



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E202550

VALABLE JUSQU'AU

05/09/2026

ÉDITÉ LE 12/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC saint denis

Siret : 908 886 302 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0018105

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 196130292 W 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 196130292 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : OPTIMUM PLOMBERIE

14 RUE DE LA GUADELOUPE
ZA FOUCHEROLLES
97400 SAINT-DENIS

Téléphone : 06 92 66 43 04

Fax :

Portable : 06 92 04 29 60

Responsabilité légale :

CESBRON SYLVAIN RICHARD DANIEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : admin@optimumplomberie.com

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 304 233

Tranche de classification : CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	06/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.